



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RENOUVELLEMENT D'UNE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR L'EXPLOITATION D'UN PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE GUILER- SUR-GOYEN, MAHALON ET PLOZEVET

Par arrêté préfectoral du 12 août 2025, une enquête publique d'une durée de 33 jours **se déroulera du 15 septembre 2025 à 9h00 au vendredi 17 octobre 2025 à 17h00**, à la mairie de Plozévet, commune siège de l'enquête, à la mairie de Mahalon et à la mairie de Guiler-sur-Goyen, sur le projet de renouvellement d'une autorisation environnementale pour l'exploitation de 6 aérogénérateurs dans parc éolien Kérigaret.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment l'étude d'impact, l'information de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE).

Il est disponible en version numérique sur le site des services de l'État du Finistère www.finistere.gouv.fr, rubrique : Publication – Publications légales – Enquêtes publiques, ainsi que sur un poste informatique à la préfecture du Finistère – 42 bd. Dupleix – 29000 QUIMPER aux jours et heures d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur est monsieur Paul GALAN, directeur administratif à la retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur pourra être nommé par le tribunal administratif de rennes après interruption de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public,
en mairie de **Plozévet** :

- Lundi 15 septembre 2025 de 9h à 12h
- Jeudi 2 octobre 2025 de 13h30 à 17h

en mairie de **Mahalon** :

- Vendredi 19 septembre 2025 de 13h30 à 17h
- Samedi 11 octobre 2025 de 9h à 12h

en mairie de **Guiler-sur-Goyen**:

- Mercredi 24 septembre 2025 de 9h à 12h
- Vendredi 17 octobre 2025 de 13h30 à 17h

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur à la mairie de Plozévet. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Plozévet, 14 rue Jules Ferry, 29710 Plozévet, à l'attention du commissaire enquêteur « Enquête relative au renouvellement d'une autorisation environnementale pour l'exploitation du parc éolien de Kerigaret », par observations écrites ou orales reçues par le commissaire enquêteur. Les observations et propositions déposées lors des permanences du commissaire enquêteur ou adressées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'État susmentionné.

Le public pourra également formuler ses observations et propositions par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-consultation@finistere.gouv.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans les mairies concernées et à la préfecture du Finistère et le site internet des services de l'État dans le Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>.